

COMMUNIQUE DE PRESSE  
Paris – 21 mai 2019

## L'association Prévention Routière interpelle les candidats français aux élections européennes

**L'association Prévention Routière a interpellé les principaux candidats aux élections européennes pour faire le point sur leurs intentions en matière de sécurité routière.**

En 2017, 25 300 personnes sont décédées sur les routes d'Europe, soit 70 victimes chaque jour. Le coût annuel lié à la mortalité routière et aux blessures graves a été estimé à plus de 120 milliards d'euros soit 1% du PIB total de l'UE\*.

Si l'ambition des États membres de l'Union européenne reste d'atteindre le « zéro décès » sur les routes d'Europe et que des mesures concernant la technologie des véhicules et les infrastructures sont en cours de discussion, il faut rappeler que l'objectif fixé en 2010 « moitié moins de morts sur les routes entre 2010 et 2020 », et renouvelé à Malte en 2017\*, ne sera certainement pas possible.

L'association Prévention Routière leur a demandé leur avis sur deux propositions pour lutter contre la mortalité routière en Europe :

- **Généraliser l'éthylotest anti-démarrage dans tous les véhicules**
- **Partager en open source les données d'accidents de la route**

L'association regrette que certains candidats n'aient pas donné suite à leurs propositions. En effet, seuls les groupes de la France Insoumise et Génération- S ont soutenu ces deux mesures.

Par ailleurs, l'étude des programmes montrent clairement que la sécurité routière n'est pas une priorité pour les candidats. L'association Prévention Routière déplore qu'aucun n'ait proposé de mesures européennes visant à améliorer le risque routier sur les routes européennes.

Retrouvez les propositions de l'association Prévention Routière ci-après.

### CONTACT PRESSE

Sophy Sainten

Tel : 01 44 15 27 79 / 06 38 83 11 25

[s.sainten@preventionroutiere.asso.fr](mailto:s.sainten@preventionroutiere.asso.fr)

\*Source commission européenne



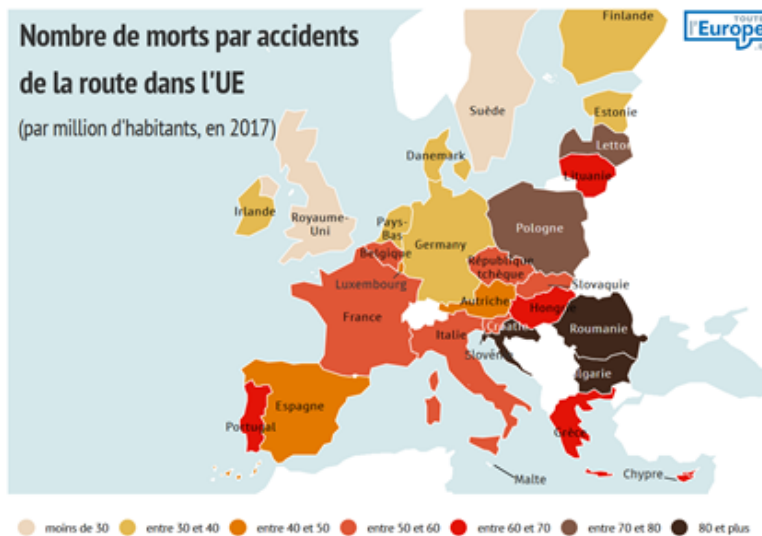
# ÉLECTIONS EUROPÉENNES 2019



En 2017, 25 300 personnes sont décédées sur les routes d'Europe, soit 70 victimes chaque jour. Le coût annuel lié à la mortalité routière et aux blessures graves a été estimé à plus de 120 milliards d'euros soit 1% du PIB total de l'UE\*.

Si l'ambition des États membres de l'Union européenne reste d'atteindre le « zéro décès » sur les routes d'Europe et que des mesures concernant la technologie des véhicules et les infrastructures sont en cours de discussion, il faut rappeler que l'objectif fixé en 2010 « moitié moins de morts sur les routes entre 2010 et 2020 » et renouvelé à Malte en 2017\* ne sera certainement pas possible.

C'est pourquoi, l'association Prévention Routière appelle tous les candidats français à l'élection européenne à proposer dans leur programme un plan permettant de lutter efficacement contre l'insécurité routière en Europe et leur propose deux mesures fortes.



## Les propositions de l'association Prévention Routière :

GÉNÉRALISER L'ÉTHYLOTEST ANTI-DÉMARRAGE DANS TOUS LES VÉHICULES POUR LUTTER PLUS EFFICACEMENT CONTRE L'ALCOOL AU VOLANT



INSTAURER UN PARTAGE, EN OPEN SOURCE, DES DONNÉES RELATIVES AUX ACCIDENTS DE LA ROUTE POUR MIEUX CIBLER LES ACTIONS DE PRÉVENTION

\* Source : commission européenne 2018

## Généraliser l'éthylotest anti-démarrage dans tous les véhicules

Un tiers des accidents mortels de la route implique un conducteur sous l'emprise de l'alcool. Un taux inchangé depuis plusieurs années qui démontre les limites des mesures mises en place pour lutter contre ce fléau. L'éthylotest anti-démarrage (EAD) généralisé permettrait d'éviter aux conducteurs de reprendre le volant s'ils ont bu, tout en réaffectant les forces de l'ordre vers d'autres fonctions.

- Depuis le 1er septembre 2015, l'éthylotest anti-démarrage (EAD) est obligatoire dans tous les autocars. Un réseau de 4 fabricants certifiés et de 750 installateurs agréés en assurent l'installation partout en France. Ce dispositif participe à la sécurité et au climat de confiance entre conducteurs et usagers. Un exemple qui montre que la généralisation est possible.
- Les constructeurs automobiles proposent de nombreuses aides à la conduite de série pour respecter les limitations de vitesse ou détecter la somnolence. Pourquoi ne pas les étendre aux EAD.

### Notre demande

Imposer l'EAD de série et d'usage obligatoire dans tous les nouveaux véhicules, à l'image de ce qui a été fait pour les autocars, serait la solution la plus efficace pour éviter aux conducteurs alcoolisés de reprendre le volant. En effet, sans un déploiement massif des forces de l'ordre, il est impossible de lutter efficacement contre l'alcool au volant.

## Partager en open source les données d'accidents de la route

Les accidents de la route reposent sur des causes multifactorielles. C'est pourquoi leur analyse se fait sur plusieurs types de données (fichier des forces de l'ordre, données météorologiques, infrastructures, analyse d'accident, études comportementales, données de sinistres d'accidents...). Aujourd'hui, l'open data et les techniques de la data science ouvrent de nouvelles perspectives, car elles permettent de procéder à des recoupements d'informations riches d'enseignements en la matière. Dans un contexte d'automatisation croissante des véhicules et d'une diversification des usages de la route et de nos rues, si l'ensemble des acteurs du secteur (Etats, assureurs, constructeurs automobile, laboratoires de recherche...) fournissaient leurs données d'accidents nous pourrions approfondir nos connaissances et mieux comprendre les comportements accidentogènes, donc les prévenir.

### Notre demande

Organiser et instaurer le partage de données en open source de l'ensemble des acteurs du secteur afin de mieux comprendre l'évolution des mobilités et anticiper les actions de prévention du risque routier de demain.

### Contact

Sophy SAINTEN-BOURGUIGNON  
06 38 83 11 25 / 01 44 15 27 79  
s.sainten@preventionroutiere.asso.fr